

mais si nous y étions admis nous ferions connaître naturellement notre point de vue. C'est celui qui a été énoncé à la Chambre: le Canada doit progressivement renoncer à jouer un rôle nucléaire dans le cadre de l'OTAN.

LA CONSTITUTION

LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre. Étant donné que la conférence fédérale-provinciale s'ouvre lundi prochain, le premier ministre songerait-il à mettre les députés au courant de la position du gouvernement fédéral, comme on l'a fait pour le Livre blanc sur la fiscalité?

Des voix: Ho, ho, ho!

M. Brewin: Ne vous inquiétez pas, nous la connaissons déjà.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai dit à la Chambre que je déposerais demain un document sur la position du gouvernement. Nous serions prêts à l'expliquer aux députés qui s'y intéressent, même si je constate que le NPD ne semble pas vouloir la comprendre. Des fonctionnaires pourraient exposer à n'importe quel membre de n'importe quel parti qui aimerait comprendre la position du gouvernement avant de pousser des exclamations.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION ET LES PROVINCES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais signaler qu'il y a eu des exclamations, parce que la tenue d'une réunion a déjà été prévue et annoncée. Voilà la raison de ces exclamations.

Puis-je poser au ministre des Finances une question dont il a pris préavis il y a exactement une semaine. Je lui ai demandé s'il avait fait des instances aux premiers ministres des diverses provinces pour leur demander s'ils consentiraient à présenter une mesure qui accorderait à la Commission des prix et des revenus le pouvoir concomitant de freiner la hausse injustifiée des prix.

Une voix: Voici le père Noël.

[Le très hon. M. Trudeau.]

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, comme je l'avais promis au député, j'ai examiné la question. Je n'ai jamais écrit directement pour demander une autorisation de ce genre. Comme le premier ministre l'a signalé, il y aura une autre conférence fédérale-provinciale au début de l'an prochain et cette question générale sera alors discutée. Je voudrais également dire au député que les ministres des Finances et les trésoriers provinciaux ont l'intention de se réunir à la suite de la conférence constitutionnelle, la semaine prochaine, et cette question sera sans doute soulevée au cours de nos délibérations.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire. Étant donné que la réponse du ministre s'applique à l'avenir et puisqu'il se plaint depuis un an de ne pas avoir les pouvoirs nécessaires, nous dirait-il pourquoi on n'a pas demandé aux provinces de présenter des mesures correspondantes les autorisant à agir pour freiner la hausse du coût de la vie?

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous dire jusqu'où le coût de la vie pourra s'élever avant que cette hausse paraisse si inacceptable que le gouvernement se sente tenu d'intervenir?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

LA RADIODIFFUSION

LA TÉLÉVISION ÉDUCATIVE

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, je m'apprêtais à poser une question supplémentaire, mais ce n'en était pas réellement une et elle aurait été déclarée irrecevable. Aussi je m'adresse directement au secrétaire d'État. Nous indiquerait-il s'il y a eu en fait, comme l'écrivent les journaux d'aujourd'hui, une définition convenue entre le gouvernement et les différentes provinces de la télévision éducative, et si le ministre compte exposer sa position à la Chambre ou dans un communiqué à la presse? Nous indiquera-t-il aussi si cette définition a été adoptée à l'unanimité?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Oui, monsieur l'Orateur. Les gouvernements fédéral et provinciaux sont tous tombés d'accord sur la définition. Je n'ai pas encore con-